



1004312602

DATE DEPOT : 2010-05-20

NUMERO DE DEPOT : 43126

N° GESTION : 2010B10898

N° SIREN : 522512854

DENOMINATION : 2HEURESAVANT

ADRESSE : 12 rue Vivienne 75002 PARIS

DATE D'ACTE : 2010/05/06

TYPE D'ACTE : PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

NATURE D'ACTE : NOMINATION DE PRESIDENT

2HEURES AVANT  
Société par Actions Simplifiée en cours de formation au capital de 1.000 Euros  
Siège social : 12 rue Vivienne - 75002 Paris

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

**L'AN DEUX MILLE DIX ET LE 6 MAI 2010**

Les Associés de la Société 2HEURES AVANT, Société par Actions Simplifiée au Capital de 1.000 € dont le siège social se trouve 12 rue Vivienne - 75002 Paris, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire audit siège.

**SONT PRESENTS OU REPRESENTES**

<b>MONSIEUR STEPHANE BOUKRIS</b> Propriétaire de 500 actions, <i>Numérotées 1 à 500</i>	<b>500 actions</b>
<b>Monsieur ALEXANDRE BENAÏM</b> Propriétaire de 250 actions, <i>Numérotées à 501 à 750</i>	<b>250 actions</b>
<b>Madame DELPHINE FAROUZ</b> Propriétaire de 250 actions, <i>Numérotées 751 à 1000</i>	<b>250 actions</b>
<b>TOTAL égal au nombre de parts composant le Capital social :</b>	
<b>Mille actions</b>	<b>1.000 actions</b>

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Delphine FAROUZ.

Tous les Associés étant présents, l'Assemblée peut valablement délibérer.



Madame le Président déclare que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- ⌘ NOMINATION DU PREMIER PRESIDENT
- ⌘ POUVOIRS

Madame le Président dépose ensuite sur le Bureau et met à la disposition des Associés :

- ⌘ UN EXEMPLAIRE DES STATUTS.

Divers propos sont échangés à ce sujet et personne ne demandant plus la parole, il a été passé au vote de la résolution figurant à l'ordre du jour de la présente Assemblée.

#### RESOLUTION UNIQUE

L'Assemblée décide de nommer aux fonctions de Président, et ce pour une durée illimitée :

MADAME DELPHINE FAROUZ  
Née le 4 novembre 1980 à Orange  
De nationalité française  
Demeurant 24 rue d'Orleans  
Neully Sur Seine - 92200

Laquelle, présente, déclare accepter ces fonctions.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

#### POUVOIRS

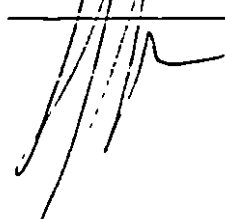
Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'un exemplaire ou d'une copie certifiée conforme des présentes à l'effet d'effectuer toutes les formalités légales de publicité et de régularisation.

#### CLOTURE

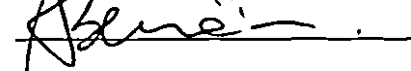
Plus rien n'étant prévu à l'ordre du jour, la séance est levée à 18 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé des associés après lecture.


MONSIEUR STEPHANE BOUKRIS



MONSIEUR ALEXANDRE BENAÏM



MADAME DELPHINE FAROUZ



Bon pour acceptation de  
fonction de président